

PARENTS,

Votre enfant à entre 8 et 12 ans et mesure 1m20. Il est inscrit à l'activité mini moto du lundi 24 juillet.

Concernant cette activité, il est nécessaire de remplir l'autorisation suivante.
Une tenue jean, basket est demandée.

Ainsi qu'une bonne pratique de la bicyclette. Age minimum 8 ans révolus et suivant la morphologie.

VEUILLEZ RAMENER L'AUTORISATION CE JOUR-LA. (Sinon pas d'activité).

J'autorise ma fille, mon fils

à participer à l'activité du lundi 24 juillet.

« Activité prévention routière avec engin motorisé ».

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable de l'enfant.

Signature